

Durée

10 séances de 3h

Public concerné

Tout public

Pré-requis

Minimum B2 du CERCL

Tarif*

> Formation collective

(de 5 à 12 stagiaires)

- Public artisan :
90 € (coût global 30h)
- Public non artisanal :
790 € (coût global 30h)

* Se renseigner pour connaître les conditions de financement de la formation

Lieu

Orléans / Montargis

Date

Tous les mardis à partir du 26 avril 2021 suivant le calendrier (à demander)

*La validation de la session de stage collectif dépend du nombre d'inscriptions

Délais d'accès

Le délai d'accès varie en fonction du nombre d'inscription, du financement mobilisé et du délais d'accord de prise en charge

Horaires

14h à 17h

En savoir +

Séverine DOKOSSI
☎ 02 38 42 12 75
s.dokossi@cma-loiret.fr

► Objectifs

Vaincre ses appréhensions et développer aisance et spontanéité tout en affinant sa compréhension auditive face à des interlocuteurs étrangers

Communiquer sur son métier, ses produits et son entreprise
Maîtriser les expressions-clés, formules de politesse et enrichir son vocabulaire professionnel

Acquérir des automatismes pour la gestion de situations concrètes

► Programme

COMPETENCES VISEES :

Accueillir un visiteur ou interlocuteur non-francophone
Présenter son entreprise, sa fonction et ses missions
Faire une proposition, décrire et comparer des produits
Convenir d'un rendez-vous et traiter une commande
Organiser un déplacement et/ou une réunion à l'étranger
Traiter un appel téléphonique, prendre ou laisser un message
Poser les bonnes questions et échanger des informations
Résumer une situation tout en structurant ses idées
Exprimer son opinion et argumenter pour défendre son point de vue
Clarifier, reformuler une information
Gérer les incompréhensions et situations difficiles
Comprendre et rédiger tous types de documents professionnels

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Enrichissement du vocabulaire courant et professionnel
Consolidation des connaissances grammaticales et lexicales
Maîtrise de la concordance des temps, mots-clés annonciateurs du temps à utiliser
Utilisation de la voix passive
Pratique intensive de la langue guidée par le formateur

► Méthodes et moyens pédagogiques

Chaque session alternera théorie, exercices pratiques, études de cas, mises en situations professionnelles concrètes et écoute de séquences audio ou vidéo pour un enseignement actif dans le but de libérer progressivement l'expression orale.

► Document remis

Remise d'un support écrit reprenant une synthèse des informations de la formation.

► Formateur

Sandra DUFROUX - Titulaire d'une licence et maîtrise LLCE Anglais (Langues, Littérature et Civilisations Etrangères) intervenant en tant que formatrice en Anglais depuis 2018. Marie-Andrée JACQUES - Titulaire du diplôme "Certified Coding Associate" et du TEFL intervenant en tant que formatrice en Anglais depuis 2006.

DES FORMATIONS POUR TOUS



L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Référent handicap :
Elodie GUIET

ORGANISME DE FORMATION

Chambre de métiers
et de l'artisanat Loiret

N° SIRET :
130 027 980 0023

N° de déclaration
d'existence :
24450381045



► Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.

Il est remis à chaque candidat un programme détaillé, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription, un devis ou une convention de stage

Un questionnaire est complété en amont pour chaque futur stagiaire afin d'identifier son parcours passé, définir ses objectifs, positionner ses attentes dans le but de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur.

Toute information demandée à un candidat a un lien avec la formation et reste confidentielle.

► Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

Evaluation à froid des acquis de la formation entre un à trois mois après la formation pour faire **Une enquête de satisfaction** est à compléter lors de la dernière séance de formation sur le déroulement et le contenu de la formation. Avec l'appui externe de la société HORIZONTAL SOFTWARE, **un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours puis **un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation pour évaluer les compétences acquises et leur mise en œuvre.

► Evaluation des acquis de formation

Remise d'une attestation de compétences pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de "être capable de". Elle mesure les capacités développées en formation, qui pourront être mise en œuvre dans une situations sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluations est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

► Suivi post-formation

Un suivi individuel peut-être proposé selon vos besoins.

Nous consulter pour connaître nos prestations d'accompagnement et/ou de formation.

► RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Votre conseillère : **Séverine DOKOSI ☎ 02 38 42 12 75**
s.dokossi@cma-loiret.fr